

## Le Parc naturel régional des Grands Causses Recrute en CDD un(e) chargé(e) mission SAP

### **Contexte :**

La nouvelle Stratégie nationale aires protégées (SAP) adoptée en janvier 2021 pour les dix ans à venir fixe l'ambition française de protéger 30% des espaces terrestres et maritimes sous juridiction, et 10% sous protection forte dès 2022.

En Occitanie, une concertation a été conduite par la Région, la DREAL et les DDTM auprès des acteurs du territoire, pour rédiger le plan d'actions pour les aires protégées 2022-2024. Les ambitions et actions de ce plan sont déclinées selon les 7 objectifs de la stratégie nationale. Le plan d'actions vient affirmer la place des aires protégées comme outil de protection de la biodiversité d'Occitanie et identifie un ensemble d'actions à mettre en place pour renforcer leur rôle.

Il constitue une réponse apportée à l'action 2.9 de la Stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) contribuant à renforcer la résilience des écosystèmes et des territoires dans un contexte de changement climatique (défi 2) et représente la contribution du territoire à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour les aires protégées

En application de la nouvelle Charte du Parc naturel régional des Grands Causses 2022-2037 (cf. site internet du Parc naturel régional), le Syndicat mixte du Parc souhaite s'engager et proposer un réseau d'aires protégées renforcé qui prendra en compte les habitats naturels et les espèces (animales et végétales) parmi les plus remarquables et/ou représentatifs du territoire. Un premier travail a été réalisé lors d'un stage en 2022 pour proposer des zonages répondant aux critères d'une mise en protection forte.

Le Parc propose d'être coordinateur de cette démarche de protection forte en réunissant les partenaires concernés (élus, ONF, Conseils départementaux, DREAL, CEN Occitanie, Conservatoires botaniques nationaux, LPO Grands Causses, associations naturalistes...) et en définissant le travail d'amélioration des connaissances nécessaire.

### **Missions :**

Au sein du pôle Ressources naturelles et biodiversité, le ou la chargé-e de mission a pour tâche d'élaborer une stratégie par rapport aux opportunités territoriales, d'identifier et de prendre contact avec les partenaires, gestionnaires et propriétaires concernés, sensibiliser et informer en déclinaison de la Stratégie nationale pour les aires protégées sur le territoire du Parc naturel régional.

Sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint - et avec l'appui de la Chargée de mission Milieux naturels, faune, flore (en charge de l'animation des sites Natura 2000) et du Chargé de mission Biodiversité, forêts et zones humides - la mission principale du/de la chargé-e de mission est :

- D'élaborer la stratégie pour la création des aires protégées du Parc (en s'appuyant sur le décret n°2022-527 du 12 avril 2022 et le plan d'action de la Région Occitanie) ;
- De prendre contact et informer les propriétaires, élaborer les contrats, conventions et règlements nécessaires pour assurer la reconnaissance des sites au titre des espaces protégés ;

- D'assurer l'élaboration des plans de gestion des espaces naturels selon la méthodologie CT88 (état des lieux, élaboration de documents cartographiques, évaluation des enjeux, définition de objectifs rédaction du plan d'actions...);
- De participer à l'animation du réseau de sites protégés à l'échelle du territoire.

Il ou elle assure la mise en œuvre des plans de gestion des espaces protégés, plus particulièrement en :

- Animant les réunions de groupes de travail, de Comités de pilotage ou Comités consultatifs ;
- S'assurant de la réalisation des inventaires et des suivis et de la mise en œuvre des mesures de gestion prévues au plan de gestion (rédaction des cahiers des charges, préparation, conduite et suivi de chantiers) ;
- Organisant des opérations de sensibilisation et de communication en lien avec le chargé de communication du Parc ;
- Suivant et évaluant les mesures mises en œuvre.

Il ou elle participe à la vie du pôle Ressources naturelles et biodiversité. Il ou elle participe à l'élaboration du programme d'action du Parc, participe aux réunions internes et aux réunions des réseaux ou des partenaires sur les thématiques qu'il ou elle suit.

Il/elle pourra également intervenir pour la mise en œuvre de mesures de gestion des milieux en faveur de la biodiversité et répondre à des missions de conception et de suivi des travaux de restauration de milieux naturels sur des espaces hors sites à protection forte. Selon sa ou ses compétences naturalistes, il ou elle peut contribuer aux expertises et diagnostics écologiques sur l'ensemble du territoire du Parc.

Le poste comprend donc un travail de terrain (reconnaissance des sites, échanges avec particuliers, propriétaires, scientifiques etc.), un travail de sensibilisation auprès des particuliers et des collectivités (animation de groupes de travail et de comité), un travail administratif en assurant les relations avec les partenaires institutionnels (comité de suivi avec les acteurs), en préparant les courriers et les dossiers (demandes de devis, préparation de marchés publics, suivi et évaluation des mesures ou des opérations).

### **Profil et connaissances requises :**

Profil : Formation initiale dans les domaines de l'écologie ou de l'aménagement des espaces ruraux (bac +5) avec une solide expérience.

Expérience souhaitée : une expérience dans une structure de gestion de l'espace rural ou de protection de la biodiversité serait un plus avec une pratique en matière de gestion des espaces naturels ou d'animation d'aire(s) protégée(s) et/ou mise en œuvre de la méthodologie CT88.

### **Savoirs (connaissances de base ou fondamentales)**

- Très bonne connaissance en écologie, gestion des espaces naturels et aménagement des territoires ruraux ;
- Connaissances des diverses politiques de protection de la biodiversité, et de leur mise en œuvre ;
- Compétence souhaitable dans un domaine naturaliste : habitats naturels, flore, faune ;

- Connaissance du fonctionnement d'un Parc naturel régional et des acteurs de la protection de la nature et de la gestion des espaces ruraux ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques bureautiques et compétences en matière de logiciel SIG.

#### Savoir-faire

- Rédaction d'un plan de gestion écologique d'un espace naturel selon la méthodologie CT88 ou autres ;
- Mise en œuvre de protocoles de suivis scientifiques ;
- Capacité en matière d'animation de réunion et de médiation ;
- Animation de réunions, aisance rédactionnelle, rigueur et sens de l'organisation, capacité d'analyse et de synthèse.

#### Savoir-être

Grande autonomie et motivation, sens de l'écoute, adaptabilité et aptitude au travail en équipe, maturité et esprit d'initiative.

#### **Informations complémentaires**

##### Moyens et conditions d'exercice :

- Ordinateur, véhicule, matériels spécifiques de terrain, téléphone portable ;
- Permis B indispensable, déplacements réguliers ;
- Le titulaire du poste peut être amené à travailler et à se déplacer en dehors des heures traditionnelles de bureau.

##### Autres conditions :

Contrat : CDD 3 ans à pourvoir dès le 1<sup>er</sup> juin 2024 ;

Durée hebdomadaire : 35 heures ;

Net mensuel : rémunération selon expérience (tickets restaurant, participation à une mutuelle santé et prévoyance, télétravail) ;

Localisation et lieu de travail : déplacement sur le sud Aveyron et le nord Hérault, bureau à Millau. Le ou la chargé·e de mission sera placé·e sous la responsabilité du responsable du pôle Ressources naturelles et biodiversité du Parc.

#### **Adresse pour postuler à cette annonce :**

Envoyez votre dossier de candidature par courrier (CV + lettre de motivation) avec la référence "SAP" à :

Monsieur le Président  
Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle  
BP 50126  
12101 MILLAU Cedex

Tél : 05 65 61 35 50, contact Laurent Danneville, Directeur Général Adjoint du pôle Ressources naturelles et biodiversité

Date limite de candidature : 31 mai 2024